

Comptes rendus synthétiques de quelques-unes des interventions du Sommet d'Ottawa ces 16 et 17 juin sur le financement de la démocratie :

1. Ögmundur Jónasson: L'expérience islandaise

Ögmundur Jónasson est un homme politique islandais qui siège à Althingi, le Parlement de l'Islande, depuis 1995. Il est également représentant à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Outre sa carrière politique, Ögmundur Jónasson a été journaliste et dirigeant syndical; à ce dernier titre, il a été membre de plusieurs conseils d'administration de syndicats internationaux.

En 2008, le système financier de l'Islande s'est effondré. Une réorientation vers la sous-traitance et la commercialisation ainsi que la privatisation complète des banques ont entraîné un gonflement du système. Jusque-là, l'Islande jouissait d'une économie florissante et d'une période de quasi plein emploi, mais la crise a tout changé.

Le gouvernement a pris des mesures rapidement pour adopter des lois visant à ralentir les taux de faillites massives, de fermetures d'entreprises et de saisies de maisons — mesures que Jónasson qualifie de cruciales pour le rétablissement rapide.

Il y a eu d'autres politiques clés, notamment pour protéger l'économie réelle et établir des objectifs pour équilibrer le budget. Ces objectifs ont permis d'amasser un total de 31,6 % des compressions budgétaires. M. Jónasson a fait remarquer que l'objectif principal consistait à protéger les emplois dans les services publics comme les hôpitaux et l'éducation — une approche ascendante qui allait à l'encontre de l'avis du FMI.

Il a souligné que les compressions avaient été généralement acceptées. Tout le monde savait que cela s'imposait, mais la clé, c'était la réorganisation. Les avantages à long terme de ces mesures :

- renforcement des infrastructures et de la culture
- liberté de mettre l'accent sur les enjeux sociaux
- démocratisation de la vie politique

2. Alex Himelfarb: Impôt n'est pas un gros mot

Ancien professeur de sociologie à l'Université du Nouveau-Brunswick, Alex Himelfarb a joint les rangs de la fonction publique en 1981. En 2002, il a été nommé greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet et il a servi sous trois premiers ministres jusqu'en 2006, lorsqu'il est devenu ambassadeur du Canada.

M. Himelfarb a fait état des fortes charges émotives que les impôts suscitent. Lorsqu'il leur faut payer des impôts, les gens ressentent un sentiment de colère parce qu'ils pensent qu'ils doivent donner leur argent à un gouvernement qu'ils perçoivent comme corrompu et inefficace. C'est là, a-t-il soutenu, une grave distorsion par rapport à la façon dont les gens parlent d'impôts au Canada et à ce qu'ils en pensent.

Il a avancé trois raisons pour lesquelles les Canadiens en sont venus à détester les impôts :

- Nous ne voyons pas souvent les avantages des impôts. Les impôts permettent d'acheter des biens publics – des lampadaires, des infrastructures de distribution d'eau, par exemple – qu'on tient souvent pour acquis
- Dans une société reposant sur l'avantage de la position et la consommation axée sur la concurrence, les biens publics ne sont pas appréciés
- Les avantages des impôts sont abstraits ou à long terme (par ex., des investissements dans l'environnement, les infrastructures, la recherche scientifique), et la société préfère des rendements concrets, à court terme

La société a perdu le sentiment de gratitude pour l'établissement de biens publics. Himelfarb dénonce l'hypocrisie inhérente dans le fait de surestimer la valeur néolibérale des libertés individuelles, tout en exigeant une certaine qualité de biens et services publics.

Les réductions d'impôts entraînent des déficits, puis l'austérité, ce qui crée un cercle vicieux. Lorsqu'on coupe dans des programmes, ceux-ci deviennent moins intéressants, les gens se mettent en colère et il en résulte des sentiments anti-impôts. L'austérité, pour sa part, érode des programmes comme le bien-être et l'assurance-emploi qui sont nécessaires pour lutter contre l'inégalité. Une culture d'austérité, et le cercle vicieux qui l'accompagne, défient l'imagination politique.

En glorifiant l'individualisme extrême, on ne tient pas compte des incidences des infortunes ou de la simple chance. Les gens ont des points de départ différents et se trouvent de naissance dans des positions de pouvoir différentes. La véritable liberté, vient lorsqu'on apprend que l'union fait la force.

Rebâtir la solidarité est la clé de la volte-face dans le discours sur les impôts.

3. Julie Delahanty: l'inégalité n'est pas inévitable !

Julie Delahanty, directrice générale d'Oxfam Canada au 1er octobre 2014, est une chef de file sur l'égalité des sexes et les droits humains avec plus de 20 ans d'expérience en développement international.

80 milliardaires possèdent autant de richesse que la moitié de la population mondiale. L'inégalité, a déclaré Mme Delahanty, semble « hors de contrôle ».

Les pays dont le taux d'inégalité est élevé sont moins efficaces pour lutter contre la pauvreté, et l'inégalité peut aussi ralentir la croissance. Même dans les pays où il y a croissance économique, les pauvres continuent à s'appauvrir. L'inégalité est mauvaise pour la démocratie, la croissance économique, les femmes, la santé et l'environnement.

Le genre est un enjeu dont il faut absolument tenir compte dans la conversation entourant l'inégalité. Depuis la crise financière, un million de femmes sont mortes en couches à cause d'un manque de services de santé de base. À l'échelle mondiale, les femmes gagnent 23 % de moins que les hommes malgré qu'elles travaillent de deux à cinq heures de plus chaque jour. Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques, une hausse de la participation des femmes dans la population active peut grandement réduire l'inégalité de revenu. Pour Mme Delahanty, défendre les droits des femmes et des jeunes filles est la clé du succès dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité.

La richesse, est en voie d'être redistribuée de la majorité à la minorité, et les effets en sont nocifs. Au Canada, la société est de plus en plus inégale, non pas, dit-elle, à cause d'une force du marché invisible, mais par suite de choix optionnels, délibérés.

Mme Delahanty a recommandé fortement à l'auditoire de prendre exemple sur le Québec. La province a amélioré la condition des femmes et des familles peu nanties grâce à son programme de garderies à faible coût. L'emploi des femmes et le revenu moyen des familles gynoparentales ont augmenté de 81 %, ce qui se traduit directement par des recettes pour l'État.

Mme Delahanty a conclu par une série de recommandations:

- réformer le système fiscal de manière à mieux corriger l'inégalité
 - établir des services publics gratuits comme la santé et l'éducation, qui pourraient atténuer les pires répercussions sur l'inégalité
 - garantir des salaires minimums plus élevés, des conditions de vie équitables, les droits d'association des travailleurs et travailleuses et la protection de l'espace de la société civile
 - prioriser la réduction de l'écart de rémunération entre les genres
-

4. Panel sur l'équité fiscale

Le panel de discussion de mardi sur l'équité fiscale s'est penché sur les inégalités fiscales au Canada et à l'échelle internationale. Le modérateur : **Daniel Bertossa**, directeur des politiques et de la gouvernance à l'Internationale des Services Publics.

L'économiste du Syndicat canadien de la fonction publique, **Toby Sanger**, a lancé le débat en mettant l'accent sur l'orientation régressive que le système fiscal a prise. Il a souligné que le vent est en train de tourner, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire et que seule la coopération internationale pourra faire la différence. M. Sanger a déclaré qu'un moyen clé de corriger l'inégalité fiscale serait d'élire des politiciens qui vont appuyer des programmes fiscaux justes et progressistes.

La professeure de droit à Queen's, **Kathleen Lahey**, a orienté la discussion vers l'inégalité des genres, soulignant que les compressions fiscales touchent les femmes et élargissent l'écart entre les genres à un rythme dramatique. Le système actuel, a-t-elle déclaré, cantonne les femmes dans des postes non rémunérés et les désincite à occuper des postes rémunérés — cela, jumelé au manque de garderies, perpétue l'écart entre les genres.

Le sénateur **Percy Downe** a mis l'accent les illogismes entre les condamnations pour fraudes fiscales nationales et outre-mer — le gouvernement du Canada est conscient des milliards de dollars qui sont dus en impôts outre-mer, a-t-il déclaré, mais aucune condamnation n'a encore eu lieu. Il a demandé pourquoi on n'investit pas d'argent pour récupérer ces impôts. Sa solution pratique pour corriger l'inégalité consiste à accroître les ressources consacrées à la récupération de l'argent perdu en évasion fiscale.

La discussion a ensuite porté sur la coopération internationale, tous les membres du panel reconnaissant qu'il s'agit là d'un problème mondial. **Luis Moreno**, coordinateur du Département de justice fiscale du Réseau latino-américain sur la dette, le développement et les droits, a décrit en détail les problèmes d'inégalité en Amérique Latine et a demandé l'établissement d'un organisme intergouvernemental voué à l'imposition internationale.

Dennis Howlett, directeur exécutif de Canadiens pour une fiscalité équitable, a demandé une convention fiscale multilatérale et l'élimination des échappatoires fiscales pour ceux et celles qui gagnent beaucoup d'argent.

Les membres du panel se sont penchés sur divers problèmes et proposé des pistes de solutions, mais, comme Mme Lahey l'a fait remarquer dans sa dernière intervention, il n'existe pas de remède simple — la coopération générale s'impose.

5. Robert Reich: Inégalité pour tous

Actuellement professeur de politique publique à l'Université de Californie à Berkeley, Robert Reich a servi sous trois administrations nationales, le plus récemment à titre de secrétaire au Travail sous Bill Clinton. Il a également été membre du conseil consultatif de transition du président Obama. En 2008, le magazine TIME l'a nommé parmi les 10 meilleurs secrétaires du cabinet du dernier siècle.

Depuis trois décennies, il n'y a eu aucune hausse du salaire médian aux É.-U.; au contraire, si l'on tient compte de l'inflation, le salaire minimum était plus élevé en 1968 ! Par ailleurs, bien que les problèmes d'inégalité aux É.-U. soient plus extrêmes, le Canada a tendance à suivre les tendances.

Contrairement à la croyance populaire, la croissance économique n'est pas une condition préalable à de bons emplois. Une solution serait de soutenir les classes moyenne et inférieure afin que leur pouvoir d'achat stimule la croissance.

Reich a aussi abordé le problème de la corruption. Le pouvoir politique assorti d'une concentration du revenu et de la richesse au niveau supérieur est nocif pour une démocratie fonctionnelle, a-t-il déclaré. Le système actuel est corrompu.

Tout au cours de son allocution, M. Reich a dissipé bon nombre de mythes économiques, notamment :

- Les plus riches sont des créateurs d'emplois
- Des salaires peu élevés entraînent un plus grand nombre d'emplois
- Les travailleurs nationaux livrent concurrence avec les autres pays pour obtenir des emplois
- Nous devons choisir entre le libre marché et le gouvernement

Comme solution, M. Reich s'est retourné vers les décennies de l'après-guerre, où les É.-U. et le Canada connaissaient une période de prospérité générale. Il a souligné la formule fructueuse de l'époque, qui comportait notamment un niveau élevé de main-d'œuvre syndiquée, des investissements dans l'avenir, y compris les infrastructures et l'éducation, des taux d'imposition marginal élevés pour les bien nantis et un système financier au service de l'industrie, et non l'inverse.

Le changement est à nos portes, selon M. Reich, car de plus en plus de bien nantis prennent conscience qu'ils réussiraient mieux avec une plus petite part d'une économie en croissance rapide qu'avec une grande part d'une économie stagnante. Et, à mesure que ceux qui ne sont pas en tête constateront que les dés sont pipés, ils commenceront à dire non au statu quo.

6. Panel sur l'inégalité de revenu

Robert Reich a amorcé le débat en insistant sur le fait que les thèmes du sommet – l'inégalité, la démocratie et le financement de l'État – sont d'une importance cruciale. On n'a pas l'habitude de relier ces points, a-t-il déclaré, et il a fortement recommandé aux participants de répandre le mot que c'est précisément ce qu'il faut faire.

Selon M. Reich, les inégalités deviennent de plus en plus manifestes parce que les mécanismes d'adaptation que la société utilisait dans le passé pour éviter de confronter la réalité deviennent de moins en moins efficaces. Les niveaux d'inégalité le plus élevés aux É.-U. et au Canada, a-t-il ajouté, se sont produits en 1928 et en 2007. Au cours des années suivantes, les bulles de la dette ont, dans les deux cas, éclaté. Or, nous sommes en voie de revenir rapidement à ces bas niveaux au Canada, aujourd'hui.

Kate McInturff, chercheuse au Centre canadien de politiques alternatives, a commencé par souligner l'« irrationalité » de ne pas subventionner pleinement les services sociaux ou de ne pas garantir l'égalité de la main-d'œuvre. Un des plus importants écarts salariaux qui existent est entre les Autochtones et les non-Autochtones, a-t-elle déclaré, et ces écarts sont, de fait, plus prononcés à mesure que le niveau de salaire augmente. Elle a aussi fait remarquer que les salaires médians des femmes ont augmenté de plus de 20 % au cours des 20 dernières années, mais que c'est en termes de travail à plein temps.

Elle a déclaré qu'il faut reconnaître qu'il y a eu beaucoup de croissance économique au cours des 20 dernières années et qu'on peut dire, « sans se vanter », que c'est grâce aux femmes.

Linda McQuaig, auteure et commentatrice, a signalé que, vers la fin des années 1980, l'intérêt populaire était pour l'imposition des riches. 85 % des Canadiens étaient en faveur de cette imposition. Cependant, le gouvernement Mulroney a fait le contraire et, depuis, c'est le statu quo. Elle a ajouté qu'il existait un écart entre ce que le public voulait et le résultat des politiques publiques.

À présent, il semble que le monde politique soit en voie de rattraper l'intérêt populaire qui ne s'est jamais démenti. Il est prouvé que la notion d'économie « de retombées » n'est pas réaliste et, chose intéressante, on sent effectivement « dans l'air » quelque chose qui pointe vers un changement positif.

Rosa Pavanelli, secrétaire générale de l'Internationale des Services Publics, a parlé d'exemples qu'elle a vus dans le monde de la différence qui existe entre les pays dont les services publics sont de qualité et ceux qui n'en ont pas. Partout dans le monde, les conditions empirent lorsque les salaires baissent à cause de l'influence des multinationales sur le programme du gouvernement et le programme mondial.

Mme Pavanelli a soutenu que les coûts dépassent les profits dans ces cas-là. Elle a conclu en incitant les participants à rechercher des investissements plus rentables sur le plan social dans l'avenir.

Jim Stanford a souligné combien c'est du gaspillage lorsque les riches dépensent de l'argent pour se protéger contre l'inégalité prévue. M. Stanford a déclaré qu'on est de plus en plus conscient de toutes les façons dont l'inégalité mine l'économie dans son ensemble, et que nous devons amener la classe ouvrière, la classe moyenne, à faire preuve d'autodéfense intellectuelle face à la « culture économique ».

7. Akaash Maharaj: Poursuivre la corruption à un niveau élevé comme crime international

Akaash Maharaj est chef de la direction de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) et il dirige l'alliance internationale des législateurs démocratiquement élus dans ses activités de lutte contre la corruption, de renforcement de la saine gouvernance et du maintien de la primauté du droit.

Akaash Maharaj a d'abord présenté GOPAC comme étant une organisation internationale composée de 52 parlements, vouée à lutter contre les effets corrosifs de la corruption à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Maharaj a mis en contexte les répercussions mondiales de la corruption en s'appuyant sur diverses statistiques, la plus importante étant que 6,2 mille milliards de dollars sont perdus dans le monde à cause de la subornation et d'autres formes de corruption. Cette somme est à la fois choquante et incompréhensible et, selon M. Maharaj, elle pourrait être utilisée pour atteindre 12 fois tous les objectifs des N.-U. en matière de développement. La corruption entraîne la mort de minimum 140 000 enfants chaque année et, pourtant, les contrevenants restent souvent impunis à cause de leur position d'autorité.

La solution de GOPAC au problème massif de la corruption consisterait à l'attaquer sur cinq fronts dans l'espoir de lancer un filet trop vaste pour qu'on puisse s'en échapper.

Le premier front est la juridiction universelle, que M. Maharaj a justifiée par le fait que la corruption est un crime qui transcende les frontières et qu'il faut traduire en justice là où elle est mise au jour. Deuxièmement, M. Maharaj a lancé un appel pour que les tribunaux régionaux adoptent une démarche d'approche moins intrusive sur le plan culturel tout en conservant leur crédibilité.

Les tribunaux internationaux, les recours civils et la classification de la corruption comme un crime contre l'humanité en vertu du Statut de Rome sont les trois autres démarches d'approche que M. Maharaj a cernées comme étant prises par GOPAC pour lutter contre la corruption au plan régional et à l'étranger.

Tout en reconnaissant la lourdeur de la tâche à venir, M. Maharaj a déclaré que l'élimination de la corruption constitue une occasion de se battre pour un droit supérieur, une justice plus profonde et un enjeu crucial de l'heure.

8. Panel: La protection des dénonciateurs

Le panel se penche sur la protection des dénonciateurs d'actes de corruption dans une perspective canadienne et internationale

Le commissaire à l'intégrité du secteur public, **Joe Friday**, a amorcé le débat en définissant, pour les participants, la dénonciation comme « se présenter avec de l'information qu'on estime véridique et qui est susceptible de prouver qu'un acte répréhensible a été posé ». M. Friday a déclaré que, lorsqu'on a connaissance d'un acte répréhensible qui relève de la corruption, il faut le dénoncer publiquement au Parlement. Les stigmates de la dénonciation d'actes répréhensibles devraient disparaître; la dénonciation devrait être considérée comme un geste normal.

David Yazbeck, du cabinet d'avocats Raven, Cameron, Ballantyne & Yazbeck, a déclaré que, par expérience, il sait que les institutions puissantes inspirent chez leurs propres employés la crainte de s'exprimer librement. La dénonciation fait partie de la liberté d'expression et, par conséquent, elle devrait être protégée par la Charte. M. Yazbeck a soutenu que nous devons d'abord reconnaître et traiter la dénonciation comme un droit fondamental. Deuxièmement, il faudrait favoriser une culture d'ouverture et d'intégrité. Enfin, il faudrait reconnaître que la partie la plus importante, c'est le public, et qu'il doit être bien représenté.

Sergio Hemsani de l'Association of Staff of Supervisory Bodies en Argentine, a souligné l'importance des syndicats dans la société. Du point de vue de son organisation et de celui de l'Amérique Latine, des problèmes de gouvernance sont à la source de l'inégalité. Il a insisté sur la nécessité d'avoir au pouvoir les bons fonctionnaires et de lutter contre la corruption. Les citoyens doivent constater que des services publics sont en place pour les protéger et que le syndicat est là pour les protéger. Le soutien concret pour les travailleurs et les travailleuses s'impose.

Richard Perron, du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, a expliqué que les affaires courantes au Québec au cours des 10 dernières années ont été marquées par une série de scandales sur fond de corruption. En réaction, a-t-il ajouté, les agents ont exigé une plus grande protection pour ceux qui décident de dénoncer des actes répréhensibles, ce qui a mené à l'établissement de la commission Charbonneau chargée d'enquêter sur ces questions. À l'heure actuelle, 80 % des documents déposés devant la commission demandaient la création d'une loi sur la protection des dénonciateurs. M. Perron a expliqué que son organisation, inspirée par les syndicats, a décidé d'étudier les pratiques exemplaires en matière de loi sur la protection des dénonciateurs. Il a souligné la nécessité d'un processus de renversement de la charge de la preuve dans la procédure et de l'établissement d'un organisme autonome chargé de protéger les dénonciateurs.

Rebecca Suazo, du Public Service Union du Belize, a donné un aperçu de la perspective des Caraïbes et plus particulièrement du Belize. Seule la Jamaïque possède une loi sur la protection des dénonciateurs et l'efficacité du système a ses limites. Au Belize, pays diversifié aux prises avec beaucoup de corruption, l'expérience révèle que des entreprises ont des pratiques fortement douteuses qu'il faut exposer. Il faut régler les problèmes, notamment : la

privatisation des soins de santé, le système carcéral et l'eau; l'accès aux services et leur abordabilité; et la corruption. S'il fallait changer une chose dans son pays, a conclu Mme Suazo, c'est qu'une loi sur la protection des dénonciateurs soit adoptée et que les dénonciateurs soient protégés.

Les panelistes sont convenus qu'une norme de renversement de la charge de la preuve serait avantageuse.

9. Rosa Pavanelli décrit le travail et la mission de l'Internationale des Services Publics

La secrétaire générale de l'Internationale des Services Publics (ISP), Rosa Pavanelli, a exposé les objectifs et les besoins de l'ISP. L'ISP met l'accent à l'échelle internationale sur les mêmes questions de travail qui se posent à l'échelle nationale. Il faut de la coordination et une stratégie commune face aux adversaires des droits des travailleurs et travailleuses des services publics, cruciaux sur le plan international.

Mme Pavanelli s'est appuyée sur la récente épidémie d'Ebola comme exemple pour expliquer comment les intervenants en cas de catastrophe sont considérés comme des anges en temps de crise, mais qu'on accorde peu d'attention à l'environnement de travail de ces travailleurs et travailleuses dans leur travail quotidien, et après les crises auxquelles ils ont dû faire face. Lutter pour les droits des premiers intervenants en cas de catastrophe générale est l'un des objectifs d'un organisme à ramifications internationales comme l'ISP.

10. Daniel Bertossa: Le commerce, la privatisation et le financement de la démocratie

Daniel Bertossa lance un appel à des accords commerciaux justes et transparents et au financement des services publics

Le directeur des politiques et de la gouvernance à l'Internationale des Services Publics, Daniel Bertossa, a réfléchi aux messages clés du sommet sur le financement de la démocratie dans son allocution principale de clôture. Faisant siens les propos du président de l'Association canadienne des agents financiers, Milt Isaacs, il rappelle que la volonté politique d'apporter des changements est l'élément clé.

Bertossa a encouragé tout le monde à se rappeler quels sont ceux et celles qui établissent les règles, non pas au palier national, mais à l'échelle mondiale, et quels sont ceux et celles qui sont le mieux servis par les règles du commerce mondial. La nouvelle génération de traités de libre échange minent la démocratie et lient les gouvernements de l'avenir, perpétuant ainsi le modèle « le marché avant tout ».

Bertossa a demandé aux participants de s'imaginer ce qui se passerait si les lois étaient adoptées aux Parlements nationaux de la même manière que les accords commerciaux sont négociés – en secret et à l'insu du public. Ce serait considéré comme scandaleux. Or, c'est déjà ce qui se passe.

Bertossa a aussi insisté sur la nécessité de soutenir les services publics. Ceux-ci existent en fonction des besoins fondamentaux de l'ensemble de la population, tandis que les marchés, eux, existent en fonction de ceux et celles qui peuvent payer. Ceux et celles qui établissent les règles n'ont pas les intérêts du public à cœur, considérant plutôt des services cruciaux comme l'éducation et les soins de santé comme des marchés à but lucratif.

Bertossa a mis les participants au défi de rappeler à leurs pairs le caractère mondial du commerce — qui va au-delà des pouvoirs des gouvernements nationaux. Nous voulons un monde qui soutient mieux la population, nous devons continuer à lutter contre les accords commerciaux internationaux liant les gouvernements, les empêchant de prendre des décisions démocratiques et de correspondre au mandat pour lequel ils sont élus. Il faut des règles établies par les gens et pour les gens.